

125pt fin 88

F I C H E

A LA HAUTE ATTENTION DE SA MAJESTE

OBJET/ : Coopération Maroco-Africaine projet de programme d'actions 1989.

Le projet de programme d'actions 1989, vise l'intensification et la généralisation, des actions entreprises ces derniers années à l'ensemble des pays africains au Sud du Sahara, sans exclusives.

L'ouverture de sept nouvelles Ambassades programmées pour 1989 et l'acrédition des Ambassadeurs de Sa Majesté auprès d'autres pays africain permettront la couverture diplomatique de l'ensemble du Continent.

L'envoi de missions marocaines exploratoires ou de contacts et de coopération se fera d'une façon systematique et à des périodes plus rapprochées.

Les differents projets de coopération déjà étudiés ou en cours d'initiation au niveau bilatéral, sous execution en 1989, notamment les projets agricoles, les projets miniers, les banques mixtes et la promotion de la P.M.E.

La formation des cadres africain dans notre pays, actuellement au nombre de 5 700 inserits, sera poursuivie voire, intensifiée en tenant compte des nouvelles données et des mutations opérées par certains pays.

L'Agence de Coopération Internationale concentra le maximum de ses moyens et de ses interventions sur les pays africains au Sud du Sahara, sur la base des orientations qui lui seront fixées par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

De nouvelles structures d'intervention en Afrique deviendront opérationnelles en 1989 = Il s'agit de la Société Marocaine de Promotion Agricole en Afrique (au stade de l'agrement du Ministère des Finances , de l'Africaine minière, récemment créée avec la participation de l'ONA, et de la Société marocaine de promotion commerciale en Afrique (en cours d'études).

L'ouverture de banques mixtes, dans certains pays africains, certaines appuyées par l'octroi de lignes de Crédits dans des conditions spécifiques faciliteront la pénétration des produits marocains sur de nombreux marchés africains et services.

Cependant, la réalisation de ce programme nécessite plus de moyens financiers que ceux accordés habituellement à ce Département.

Une enveloppe de cent millions de DH, pouvant être utilisée par le truchement de l'Agence de Coopération ou d'un fonds special d'actions en Afrique, permettra un véritable démarrage de ce programme de Coopération et pourrait aider à notre action diplomatique d'une façon significative.

POUR MONSIEUR KETTANI

- Kettani.15S - 15 Sommet France Afrique
- Kettani.MIS - Note sur la mission de proespection effectu  au Sierra-leone du 3 au 8 D cembre 1988.
- Kettani.DCO - Division Coop ration Economique avec pays Arabes et Africains.
- mi.15S
Particip.SOM - Participation au Sommet Franco-Africain
ni.15S
- Kettani.CMA - Note sur la coop ration Maroc-Africaine
- mi.DCO
Kettani.EVO - Evaluation des relations qu'entretient le Maroc avec les autres pays d'Afrique.
ni.15S

Compte rendu de la réunion OCCE /
ASNEX du 27/1/89 à 16 h au siège
CGEM présidée par N. de Ham.

Jeu de
02/2/1989

Réunion d'information de l'ASMEX

Comment pénétrer le marché africain ?

Vendredi dernier, le siège de la CGEM a abrité une réunion d'information sur le thème « comment pénétrer le marché africain ». Cette séance, première du genre, s'inscrit dans le droit fil d'une nouvelle donnée issue et encouragée à la suite du succès diplomatique du Maroc à la suite du sommet Franco-africain tenu dernièrement dans notre pays. En effet le fait que le Maroc est élu à la présidence de ce sommet franco-africain, est de nature à faciliter l'amélioration des rapports avec les pays africains. C'est ainsi qu'une commission marocaine a été constituée en vue justement d'établir les principes de bases de ces rapports sur tous les plans. Laquelle commission a déjà fait son rapport qui exprime les besoins mutuels des deux parties. Les recommandations de cette commission a relevé, en substance, de renforcer notre représentation diplomatique de 22 représentations existantes à l'heure actuelle à 37 représentations. Aussi, la commission a insisté sur la nécessité de créer des associations d'amitié.

En ce qui concerne le domaine économique, la commission a fait remarquer que les pays africains

ont besoin de tout. Sur le plan agricole, il a été jugé bon de créer une société de promotion agricole en Afrique. De même, en matière industrielle, une société marocaine minière a été recommandée. Il faut rappeler que cette société est déjà créée et opère à l'heure actuelle en Guinée.

Sur le plan commercial, il a été remarqué que les produits importés par les pays africains sont extrêmement chers. Ces produits proviennent surtout de la France, la commission a fait entendre que sur ce domaine précis des opportunités énormes s'offrent à nos produits, dans la mesure où ils sont extrêmement adaptables aux besoins des africains, d'autant plus qu'ils sont moins chers.

Mais comment pénétrer ce marché ?

C'est pour répondre à cette question que s'inscrit cette réunion entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques, en vue d'étudier et de discuter les problèmes et trouver les solutions adéquates susceptibles de permettre au Maroc d'avoir sa place sur ce marché et qui a réuni l'Association marocaine des exportations

(ASMEX) et les responsables de la direction générale de la coopération chargée des Affaires africaines au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Le premier constat de cette réunion a fait ressortir que le Maroc est toujours absent sur le marché africain, puisque ses échanges avec les pays africains y compris l'Afrique du Nord ne dépasse guère les 6,5 % de la totalité des échanges. Parmi les pays la Libye vient en tête avec 46,6 %, la Tunisie 14 %, le Sénégal 6 %. Parmi les pays avec lesquels le Maroc est excédentaire, on trouve la Guinée, le Sénégal, le Congo. En revanche, le Maroc est déficitaire avec la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Niger.

En ce qui concerne les produits qu'exporte le Maroc sur ces pays, on trouve les conserves de poisson, le cuir, le textile. Parallèlement, le Maroc importe en provenance de ces pays le bois, le coton surtout.

La lecture de ses statistiques montre que le Maroc est encore et du loin absent sur le plan commercial en Afrique.

M'hamed El Khmoulli
(Voir en page 10)

Réunion d'information de l'ASMEX

Comment pénétrer le marché africain ?

(Suite de la page 7)

Les causes de cette absence sont nombreuses. Les participants ont relevé d'abord que les pays africains préfèrent travailler avec l'ancien colonisateur. D'un autre côté la crise économique aggrave le problème de l'insolvabilité sur le plan structural, les participants ont relevé le manque de structure précise susceptible de faciliter les échanges commerciaux avec ces pays.

Il y a un autre problème et non des moindres, c'est celui du transport. A ce niveau, la COMANAV tend la main pour venir à bout de ce problème. En revanche, du côté de la RAM tout reste à faire, puisque celle-ci demande souvent des garanties de l'Etat pour couvrir les vols déficitaires ?

Propositions

Grosso-modo, le terrain n'est pas encore prêt et une réflexion approfondie s'impose, en vue de chercher les moyens adéquats pour une bonne conquête de ce gros marché.

Plusieurs propositions ont été faites en ce sens. La première est

relative au système de compensation. Par exemple : échanger des exportations marocaines contre le bois africain. Cette matière rappelons-le coûte au Maroc entre 60 à 70 milliards chaque année. Une autre proposition a été faite : créer des banques mixtes chargées des opérations des échanges.

Quoi qu'il en soit, les participants se sont quittés sur les propositions suivantes, lesquelles vont être transmises aux pouvoirs publics concernés. Ces propositions sont :

- Création et encouragement de banques mixtes.
- Création de société de promotion commerciale pour l'Afrique.
- Création de centres commerciaux dans différents pays visés en vue de faciliter les opérations. Ces centres seront dirigés dans un premier temps par des dirigeants nommés pour l'administration. Après, le privé se chargera de diriger ces centres sous forme d'association qui regroupe toutes les activités.
- Et enfin continuer à discuter avec la RAM pour régler le problème du transport.

Le XVème Sommet des Chefs d'Etats de FRANCE et d'Afrique de par son succès (éclatant, ~~retentissant~~) est venu confirmer la solidité des liens d'amitié et de ^{coopération} ~~solidarité~~ que le Maroc tout au long de son histoire a su tisser (~~avec~~) avec les différent^{es} composantes de la communauté Africaine.

Le niveau, la qualité de participation et l'esprit dans lequel se sont déroulés les travaux de cette rencontre historique a plus d'un titre, témoignent de la haute estime et du haut prestige dont jouit SA MAJESTE LE ROI ~~et le Maroc~~.

~~Ainsi~~ Le Maroc, dont le rôle et les sacrifices consentis pour la libération de l'Afrique, sa solidarité jamais prise à défaut dans le processus de construction et de consolidation des Etat naissants d'Afrique au lendemains des indépendances nationales, la sagesse de sa démarche chaque fois que l'Afrique se trouvait confrontée aux défis du destin, se voient reconnus et confortés. C'est dire la grandeur des tâches, et les responsabilités qui incombent au Maroc sur un double plan international, en tant que porte parole de l'Afrique et bilatéral du fait des relations privilégiées que la plupart des Etats d'Afrique souhaitent entretenir avec ^{lui} ~~le Maroc~~.

Bien que l'effort consenti par notre pays pour consolider les relations avec les pays d'Afrique est déjà considérable, il y'a lieu d'engager une évaluation et une réflexion à même d'asseoir nos acquis, ~~donc~~ en ouvrant de nouvelles perspectives à l'action cohérente, soutenue et multiforme à même de consolider toujours d'avantage la présence et le rôle ^{de notre pays} ~~du Royaume du Maroc~~ au sein de la Communauté Africaine.

Au plan Diplomatique, le Maroc bien que représenté dans 22 pays d'Afrique, gagnerait à renforcer, ~~équilibre~~^à et élargir cette présence.

En effet, si l'Afrique de l'Ouest et principalement les pays francophones sont ^{pratiquement} convertis, les pays de l'Afrique de l'Est et du sud, à l'exception du ^{dans leur ensemble} Kenya, ne sont guère couverts.

Aussi, il est nécessaire de remédier à ce déséquilibre sur la base d'un choix judicieux basé sur l'importance du rôle ou de la perception dans les sous-régions d'Afrique.

Une fois le choix des postes opérés, les circonscriptions diplomatiques susceptibles d'assurer une couverture aussi large qu'efficace de notre représentation nationale pourra être élaborée.

Ainsi on pourrait retenir comme hypothèse de travail les créations suivantes:

Afrique de l'Ouest	: Ghana
	Togo
Afrique du Centre	: Tchad
Corne de l'Afrique	: Ethiopie
	Somalie (Djibouti)
Afrique de l'Est	: TANSANIE
	ZIMBABWA
	MOZAMBIQUE

Parallèlement à ce redéploiement diplomatique et compte-tenu des objectifs que s'assigne notre pays à travers les actions de coopérations multiforme (voire note sur la coopération Maroc-Afrique élaborée à l'occasion de la tenue du Sommet FANCE-Afrique), il est impératif que les instruments soient conçus et mis en place pour permettre le lancement des programmes de coopération sur les plans : Technique, Culturel, économique et commercial.

Ces instruments pourraient être constitués par :

.Société ou fond de promotion des investissements pour le développement économique en Afrique .

.La compagnie Maroco-Africaine pour le développement du commerce Inter-Africain.

D'autres organismes plus spécialisés pourraient être conçus sous l'égide de l'agence de coopération marocaine pour la conduite des actions spécifiques de coopération.

L'extension du réseau diplomatique du Maroc ne pourrait s'avérer productive que si'il est accompagné par une action continue de coopération, d'où le caractère impérieux et urgent d'institutionnaliser les instruments et les moyens adéquats de la coopération et des objectifs que s'est assigné notre pays en Afrique.

MISSION PROSPECTION

CONTACT, INITIATION AU SIGNATURE ACCORD DE COOPERATION
ETUDES DE REQUETES, PREPARATION COMMISSION MIXTES ECT..

PROGRAMME PREVISIONNEL 1989

	:	P A A Y S
FEVRIER 1989	:	Burkina faso , BENIN , Nigéria, Côte d'Ivoire
MARS 1989	:	Angola, Congo, Sao TOME et P ; Gabon
MARS 1989	:	Guinée Equatoriale, Cameroun (retour par Gabon)
MARS 1989	:	Cap-Vert, Guinée Bissao, Gambie, Sénégal
Avril 1989	:	Sierra-Léone, Libéria, Togo, Ghana
Avril 1989	:	Tchad, RCA, Niger
Mai 1989	:	Ethiopie, Kenya , Ouganda, TANZANIE
Mai 1989	:	Zaire, Rwanda, Buandi
Juin 1989	:	ZAMBIE, ZIMBABWE, Mozambique, Iles Comores
Juin 1989	:	Botswana, Swaziland , Lesotho, Madagascar, Séychelles
Juillet 1989	:	Sudan , Djibouti, Somalie.